NOUVELLE SÉRIE
No. 34

Circulaire au Clerge

Evêché de Rimouski, 20 mai 1880

1o *Office de St. Germain.*
2o *Messe de St. Isidore, laboureur.*
3o *Grand et Petit Catéchisme.*
4o *Retraite ecclésiastique.*
5o *Association de St. François de Sales.*
6o *Confirmands, parrains, et quête de la visite.*
7o *Denier de St. Pierre.*
8o *Quête de Ste Anne.*
9o *Dixième des curés.*

MESSIEURS,

I. Dans ma dernière Circulaire, je me suis mal exprimé au sujet de la fête et de l'octave de St. Germain. J'aurais dû dire qu'il y a erreur dans le Supplément à l'*Ordo* pour les leçons de cet office, qui sont propres au second et au troisième nocturne, et que ces dernières doivent être conformes à l'évangile de la messe *Factus sum*, et non de la messe *Statuit*.

Je profite de cette occasion pour exprimer ma vive reconnaissance au Rév. M. Martineau, curé de St. Charles de Bellechasse, qui, depuis plusieurs années, a la complaisance de préparer ce Supplément pour le diocèse avec tant d'habileté et de soin.

II. Je vous engage fortement à inviter tous vos

paroissiens, particulièrement les cultivateurs, à assister à une messe solennelle, que vous direz ou que vous chanterez à une heure commode le jour de la fete de St. Isidore, le laboureur. Ajoutez-y une courte instruction, et profitez-en pour leur inspirer un plus grand goût de l'agriculture.

III. Comme l'édition actuelle du Grand et du Petit Catéchisme de notre province ecclésiastique se trouve épuisée, les Evêques sont convenus entre eux de consulter leur clergé sur ce point important. Je vous prie donc, Messieurs, de vouloir bien, dans les prochaines conférences, examiner ces deux ouvrages, ainsi que le Catéchisme anglais et les comparer ensemble. Le président de chaque arrondissement m'adressera, d'ici à la retraite annuelle, un rapport, qui devra contenir l'opinion des membres :—1o sur l'à-propos de conserver ces catéchismes ou de les remplacer par d'autres ;—2o sur les modifications et améliorations à y apporter ;—3o sur le moyen d'établir plus de conformité entre eux ;—4o enfin, si l'on était d'avis qu'il fallût changer de texte, sur les ouvrages qui devraient être adoptés en leur lieu.

IV. J'ai le bonheur de vous annoncer aujourd'hui la retraite annuelle du Clergé, qui s'ouvrira au Séminaire jeudi le 19 aout au soir, pour se terminer le 26 au matin. Vous avez souvent vu l'émotion, la joie, que cause dans une paroisse une semblable nouvelle ; vous vous rappelez combien ces pieux exercices font époque au milieu de l'année scolaire dans nos séminaires et collèges ; des prêtres pourraient-ils ne

pas apprécier à sa juste valeur une grâce si précieuse, ou ne pas se disposer à en bien profiter? Chacun de nous en sent le besoin, en comprend l'importance, soit pour ressusciter en lui la grâce de Dieu qu'il a reçue par l'imposition des mains, comme St. Paul le recommandait à son cher Timothée: " *Admoneo te ut resuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum*" (II Tim. I, 6); soit pour remplir avec plus de ferveur et d'exactitude ses devoirs envers Dieu, envers l'Eglise, envers ses supérieurs, ses confrères et les âmes dont il est chargé : " *Odientes malum, adhærentes bono ; caritate fraternitatis invicem diligentes ; honore invicem prævenientes ; sollicitudine non pigri, spiritu ferventes, Domino servientes ; spe gaudentes ; in tribulatione patientes, orationi instantes...*" (Rom. XII, 9, etc.)

Je vous prie de relire attentivement tout ce qui est marqué dans mes *Mandements*, pages 513 à 518, ainsi que dans mes Circulaires de 1878 et 1879 (*Nouvelle Série*) Nos. 1 et 16, et de vous y conformer.

Tous les prêtres dont le nom n'est pas mentionné dans le tableau ci-joint devront assister à cette retraite et y être dès le commencement.

J'attire aussi l'attention spéciale de ceux que la chose concerne, aux articles de mes *Mandements* intitulés: *Examens*, page 258 et suiv., et *Jeunes prêtres*, page 319, ainsi qu'à la 6e Ordonnance de notre 2nd. Synode " *De relationibus presbyterorum cum mulieribus* "

V. Le 1er de ce mois, je vous ai demandé de pré-

lever les contributions de l'Association de St. François de Sales, et de transmettre sans délai à l'Evêché tout ce que vous pouvez avoir en mains. La chose est d'autant plus urgente que le Séminaire doit payer au moins $600 d'intérêt d'ici au commencement d'août.

N. S. P. le Pape Léon XIII vient d'accorder, le 21 février dernier, une faveur bien propre à encourager votre zèle et vos efforts à l'égard de cette belle Association : c'est le pouvoir de bénir et d'indulgencier les chapelets, croix, crucifix, petites statues et médailles, et même de *brigitter* les chapelets, donné aux Directeurs de cette pieuse Société et aux autres prêtres qui en prennent un soin particulier (*qui peculiarem curam habent præfatæ piæ Unionis*), pourvu que l'Ordinaire y consente. Je serai heureux de confirmer cette faveur, selon les intentions du Souverain Pontife, à tous ceux d'entre vous qui m'en feront la demande et qui la méritent par le soin particulier qu'ils prennent des intérêts de cette œuvre magnifique.

VI. Ceux de MM. les curés qui vont recevoir la visite épiscopale, devront s'occuper *d'avance* des parrains et marraines pour la Confirmation. Un même parrain peut servir pour une dizaine de garçons, et une même marraine pour une dizaine de filles. Il ne faut prendre pour cette fonction ni le père, ni la mère, ni l'époux, ni l'épouse des confirmands. Chacune des filles devrait avoir un voile ou un mouchoir blanc sur la tête : c'est désagréable de les voir échanger de voiles en pleine église.

Je désire que, pour la Coufirmation, les garçons

se mettent en rangs dans l'allée du côté de l'évangile, trois ou quatre de front : à la suite se placent les filles, en continuant dans le bas de l'église et dans l'allée du côté de l'épitre. Dès que l'Evêque se rend à l'entrée du chœur pour faire l'onction, tous les confirmands, ayant leur billet à la main, s'avancent par l'allée de l'évangile. A mesure qu'ils ont été oints et ont eu le front essuyé, ils descendent par l'allée de l'épitre, trois ou quatre de front, pour remonter ensuite par l'autre allée et reprendre leurs places primitives. Il serait à propos de donner quelques exercices aux confirmands là-dessus. Les parrains se tiennent prêts du côté de l'évangile, et les marraines du côté de l'épitre, dans le voisinage de la balustrade.

Souvenez-vous que les curés doivent présenter leur *rapport annuel* à l'Evêque lors de sa visite (*Appendice au Rituel*, p. 119 et 126).

N'oubliez pas, Messieurs, de préparer vos fidèles à donner *généreusement* pour le Séminaire aux quêtes qui se font pendant la visite, et à prendre des billets de la Loterie. Celle-ci se tirera le 10 août prochain. Veuillez donc en faire afficher l'annonce à la porte de l'église, dans la sacristie, à la gare, ou en d'autres lieux propices.

VII. Je serais très heureux que la collecte pour le Denier de St. Pierre fût convenable, afin de venir un peu au secours du Souverain Pontife. Faites donc bien comprendre la chose à votre peuple : c'est le devoir de bons enfants de soutenir leur père dans ses besoins. C'est à la St. Pierre, comme vous savez, qu'il

faut vous occuper de cette collecte, excepté dans la Gaspésie, où l'on peut choisir une époque plus favorable, si on le préfère.

VIII. La Mère de la Très Sainte Vierge, celle que nous aimons à appeler *la bonne Ste Anne*, ne cesse de nous obtenir toute espèce de faveurs du Ciel, tant dans l'ordre de la grâce que dans celui de la nature. Son grand crédit auprès de Dieu éclate particulièrement dans les lieux de pèlerinage en son honneur, et sa modeste chapelle de la Pointe-au-Père a déjà été, le théâtre de ses miséricordes à l'égard des pécheurs, des malades et des infirmes. Il est donc bien juste de lui témoigner notre reconnaissance, en faisant une nouvelle offrande pour aider à l'ornementation de cette chapelle. La quête de l'année dernière s'est montée à environ $220 pour cet objet : espérons que celle de cet été sera encore plus abondante. C'est donner d'une main pour recevoir de l'autre.

A Ste Anne des Monts et à Ste Anne de Ristigouche, on pourra garder la moitié du produit de la quête pour ces églises respectives.

Vous ferez faire cette quête à la messe et aux vêpres le dimanche 25 juillet et le dimanche 1 août, pour que chacun ait l'occasion d'y contribuer.

IX. Vous m'obligeriez beaucoup en me faisant enirt quelque à-compte sur votre dixième de l'année courante. Je vous remercie tous de cette aide, qui est indispensable au soutien de l'évêché et de ceux qui prennent part à l'administration du diocèse, mais qui n'en est pas moins un fardeau assez lourd pour plu-

sieurs d'entre vous. Cependant, je suis bien persuadé que chacun le porte volontiers et de bon cœur, regardant cette contribution comme un acte de religion et de piété filiale. Que le bon Dieu vous en récompense!

Veuillez bien lire à vos fidèles tout ce qui les concerne dans cette Circulaire et dans la précédente!

Prions ardemment et faisons beaucoup prier pour le plein succès de nos exercices spirituels et de hes œuvres diocésaines.

En toute estime et affection,

votre dévoué serviteur,

† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski.

TABLEAU DES DESSERVANTS

PENDANT LA RETRAITE PASTORALE DE 1880.

Ste. Rose et N. D. du Lac..........MM.	U. St. Laurent
St. Louis et St. Honoré..............	Pineau
St. François Xavier et St. Hubert.	Vigeant
St. Modeste et St. Epiphane........	Bernier
Cacouna et St. Arsène................	F. M.Fournier
St. Jean Bte et N. D. des Sept Douleurs, Ile Verte...................	Jean
St. Paul de la Croix et S. Clément	Lebel
Trois-Pistoles et St. Eloi............	Dumas
Ste Françoise et St. Jean de Dieu..	D. E. Delâge
St. Simon et St. Mathieu............	Guilmet
St. Fabien et Bic........................	P. Audet
St. Anaclet et Ste Luce...............	Bilodeau
St. Donat et St. Gabriel..............	F. Audet
St. Joseph et Ste Angèle............	Béland
St. Moïse et St. Edmond.............	Pérusse
Ste Flavie et St. Octave..............	C. G. Fournier
L'Assomption et St. Ulric...........	Drapeau, sén.
Matane et Ste Félicité................	Rouleau
Cap-Chat et Ste Anne des Monts..	Ph. Moreault
Mont-Louis et Cloridorme...........	J. C. Bérubé
Riv. au Renard et Cap-Rosier......	Duret
Gaspé, Douglastown et Malbaie...	Bossé
Percé et Cap-d'Espoir...............	Lacasse
Gd.' Rivière et Pabos.................	Ant. Leblanc
New-Port et Port-Daniel............	J. St. Laurent
St. Godefroi et Paspébiac...........	Lévesque
St. Bonaventure et Caplan.........	Thivierge
Cascapédiac et Maria.................	Chrétien
Carleton et St. Jean l'Evangéliste	Pol. Moreau
Ristigouche et St. Alexis.............	Drapeau, jun.